

PORTE DES BELLES TERRES
CONCERTATION LE PLAQUET :
QUESNOY-SUR-DEULE / VERLINGHEM



- SYNTHESE DE L'ATELIER DU 2 JUIN 2022 -

LE PLAQUET :

un territoire au croisement des enjeux des Portes des Belles Terres

OBJECTIFS :

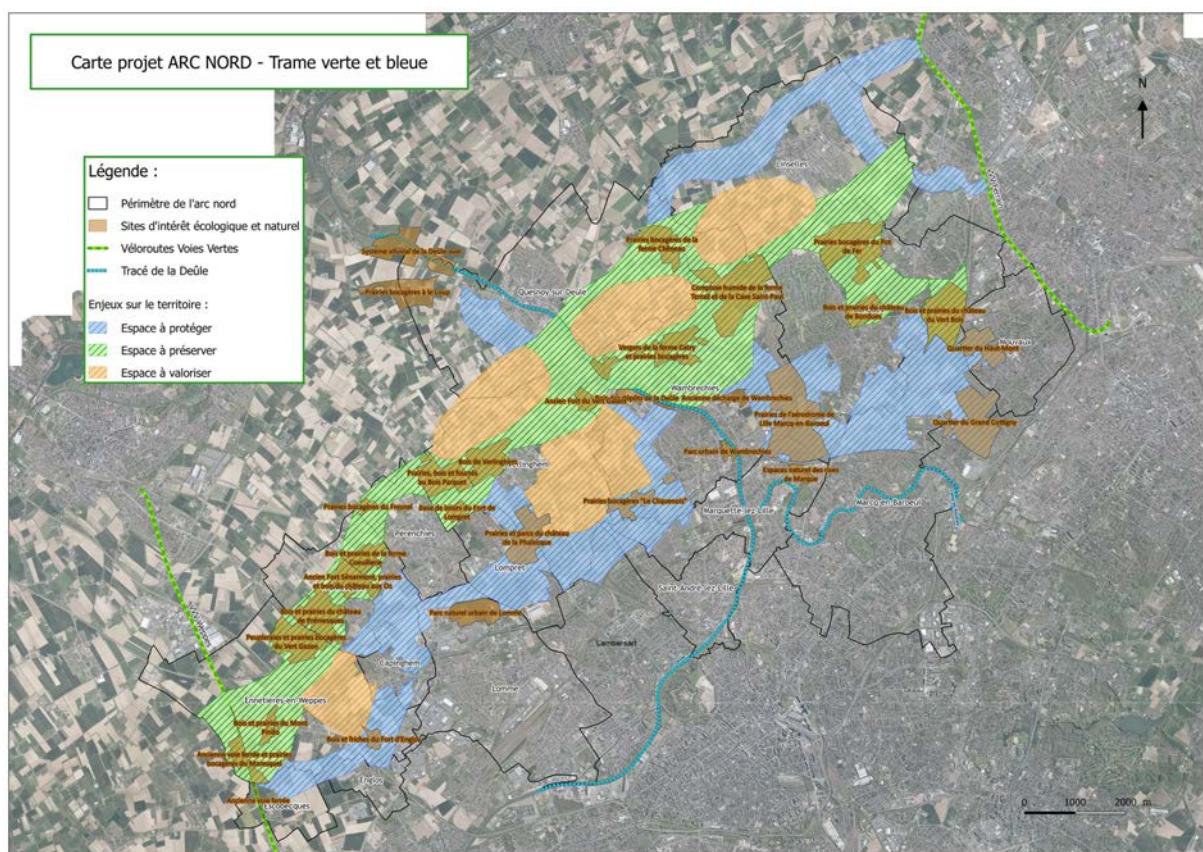
Informer : sur les Portes des Belles Terres, la charte de coopération, les actions de la MEL dans le cadre du projet.

Sensibiliser : sur les atouts du territoire, sur l'environnement, la protection des espaces naturels, la biodiversité, les bonnes pratiques...

Co-construire : échanger sur les enjeux du projet par centralité agricole, recueillir des éléments de constat et de souhaits pour enrichir les projets sur les cheminements, les aménagements, la signalétique, les idées complémentaires.

INTRODUCTION

- Les Portes des Belles Terres (nouveau nom du Parc de l'Arc Nord)

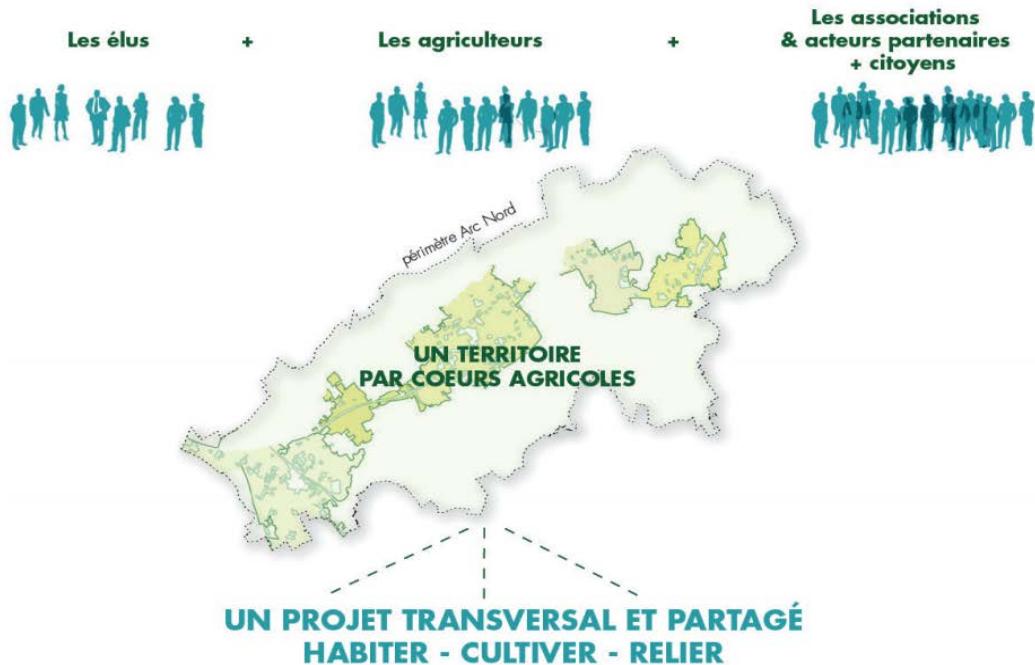


- Un projet de territoire

>> COMPOSER LE PARC AVEC CEUX QUI L'HABITENT ET LE FONT VIVRE

Parc de l'Arc Nord

RASSEMBLER AUTOUR DU BIEN COMMUN



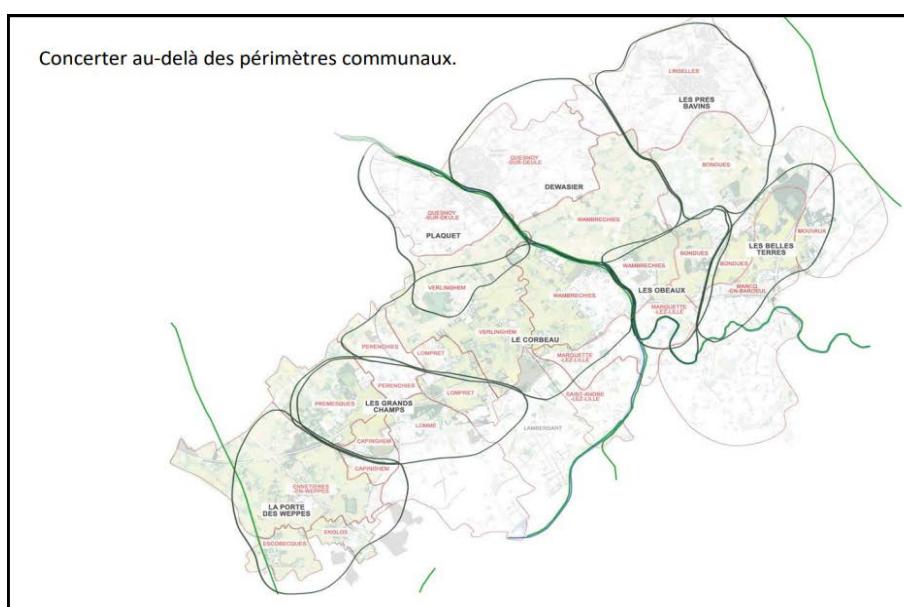
- La Charte de coopération

2019 une charte de coopération fédérant les élus autour de trois axes :

- Renforcer la trame verte et bleue
- Soutenir une agriculture durable
- Partager une vision commune du territoire



Concerter au-delà des périmètres communaux.



L'ATELIER

Principes animation participative

Les animations se font par groupe de 10-12 personnes chacun placé autour d'une table. Les animateurs expliquent, accompagnent et aident. Le dialogue entre habitants qui précède le fait d'inscrire un avis, un tracé, etc... doit tendre à créer un consensus autour de la table. Les divergences sont cependant également notées.

Les habitants disposent d'un fond de carte aérien du Plaquet légendé de grand format et d'une carte du territoire des Belles Terres.

Les thèmes de discussion

1. Partager : Usages du monde agricole & des habitants des villes
• Quelle perception ont les agriculteurs des promeneurs de « loisir » ?
• Comment les habitants-promeneurs perçoivent les exploitations agricoles ?
• Existent-ils des cheminements « spontanés » en bord de champ ? A travers champ ?
• Quels échanges existent-ils ? Ventes à la Ferme, relais circuits courts ?
• L'offre de circuits courts est -elle suffisante ?
• Quel est le rayonnement des ventes à la ferme ou en circuit court en termes d'échelle ? (Quels acheteurs et d'où ?)
• Quelle production pour les agriculteurs et où distribuent-ils leur production ?
2. Profiter : Perception du paysage & usages
• Les Béques du Corbeau et becque Meurisse : quels usages aujourd'hui ? Quels souhaits ? Aménager pour limiter les inondations (routes, champs, jardins)
• Fréquentez-vous le site de l'écluse de Quesnoy sur Deûle face au site de la bergerie ? Le passage des bateaux est-il un spectacle pour vous ?
• Que pensez-vous du projet de la Bergerie à Quesnoy ? Site écotouristique, ferme, produits locaux, mise en valeur des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, de la biodiversité, station hydraulique sur la Deûle et autres projets en énergie renouvelable (solaire ...)...
• Et du projet de piscine ? (Berges de la Deûle, face aux étangs) 46 Ha
• Que pensez-vous du projet du Bois de Verlinghem ?
• Quel lien de circulation existe-t-il entre ces deux projets (Bois de Verlinghem et Bergerie) ? et avec celui tout proche du fort du vert galant ?
• Quelle présence des arbres sur le territoire ? Quelles essences ? Fruitiers ?
• Y-a-t-il des sites « verts » à valoriser ?
• Quels sont les lieux qui représentent pour vous la biodiversité sur votre territoire ? (zones humides, haies, bocage...)
3. Emprunter : Les chemins
• Quels chemins empruntez-vous pour vous promener ? A pied ? A vélo ? A cheval ?
• Quels « obstacles » rencontrez-vous sur vos trajets ?
• Souhaiteriez-vous connecter certains chemins ? Améliorer leur aménagement ? Mieux les signaler ?
4. Relier : Les connexions intercommunales & avec les Portes des Belles Terres
• Vous promenez-vous sur le territoire de votre commune voisine (Quesnoy, Verlinghem ? si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ? Par quel mode de transport et par où ?
• Vous rendez-vous sur le territoire des Portes des Belles Terres pour des activités de loisirs ? Où ? Par quel mode de déplacement ?
• Quels sont les parcours que vous effectuez à vélo ? Jusqu'où ? Y-a-t-il des obstacles à vos destinations ?

TABLE 1

Participants : 11

Quesnoy-sur-Deûle : 5 Habitants, 5 agriculteurs (dont 1 Hab. de Fournes-en-Weppes, 1 Hab. Delémont)
Verlinghem : 1 agriculteur

Partager : Usages du monde agricole & des habitants des villes

Un agriculteur de Quesnoy considère que le citadin représente avant tout un client pour le circuit court ou la demande industrielle. Il poursuit sur l'intérêt de communiquer sur le circuit court pour favoriser la connexion directe avec la population de proximité. Une citadine renchérit en soulignant qu'avant, la vente en circuit court s'organisait spontanément et les clients savaient où aller chercher, alors qu'aujourd'hui cela se fait davantage par des initiatives commerciales comme « Panier Vert » ou « Talents de Ferme » qui modifient quelque peu l'offre et la demande.

L'agriculteur poursuit en remarquant que le citadin est aussi un émetteur de critique sur les pulvérisations (qui s'effectuent le matin pour bénéficier de la rosée et l'absence de vent). Si les discussions sont parfois productives, d'autres prises de contact sont plus musclées et témoignent d'une certaine intolérance. Mais il fournit des efforts en évitant de pulvériser le dimanche par exemple.

Sur ce point, un citadin de Quesnoy rebondit en justifiant que c'est la dynamique des nouveaux arrivants qui perçoivent la campagne, les chemins privés et la nature comme étant les leurs. Pour lui, la population historique de Quesnoy a toujours vécu au milieu des agriculteurs et possédait une « mentalité agricultrice ». Aujourd'hui, la population a doublé en moins de 10 ans et les promenades citadines ont explosées avec le confinement et la règle des 1 km. Il ajoute que les nouveaux citadins ou néo-ruraux ont une mentalité formée par l'opinion écologique « mainstream » agitée par les médias, mais ont une méconnaissance des fonctionnements de l'agriculture. Un agriculteur remarque qu'il a pourtant planté des panneaux explicatifs. Mais la citadine pense que l'explication est trop succincte sur place malgré la communication communale.

Le consensus porte sur la nécessité d'améliorer le dialogue entre les deux mondes par l'effort de communication, des événements, une fête annuelle ou d'autres organisations, afin d'expliquer l'importance de l'agriculture, son fonctionnement et les spécificités du métier et d'inculquer un respect mutuel.

Les chemins :

A propos des chemins, les participants témoignent ne pas se promener le long des becques qui sont impraticables. En outre, une citadine dit ne pas s'aventurer à l'aveugle car elle manque de connaissance sur le statut juridique des chemins et ne veut pas emprunter les champs privés ou les bandes enherbées. Un autre citadin rebondit en témoignant, de bonne foi, qu'ils empruntent parfois des chemins privés justement parce que chemin faisant, il arrive de se perdre et de traverser un champ pour rejoindre son domicile. Il se questionne sur la pertinence de déranger à chaque fois l'agriculteur.

Du côté des agriculteurs, ils ne remarquent pas beaucoup de passage dans les champs, sauf pendant le confinement. Une agricultrice signale son désaccord et dit qu'au contraire, habitant à proximité du centre, les chemins privés sont de vraies autoroutes transformant sa prairie en aire de pique-nique. Une citadine remarque que si les habitants empruntent parfois les chemins agricoles, certains chemins publics sont également dégradés par les engins agricoles. C'est pour elle un problème majeur pour les

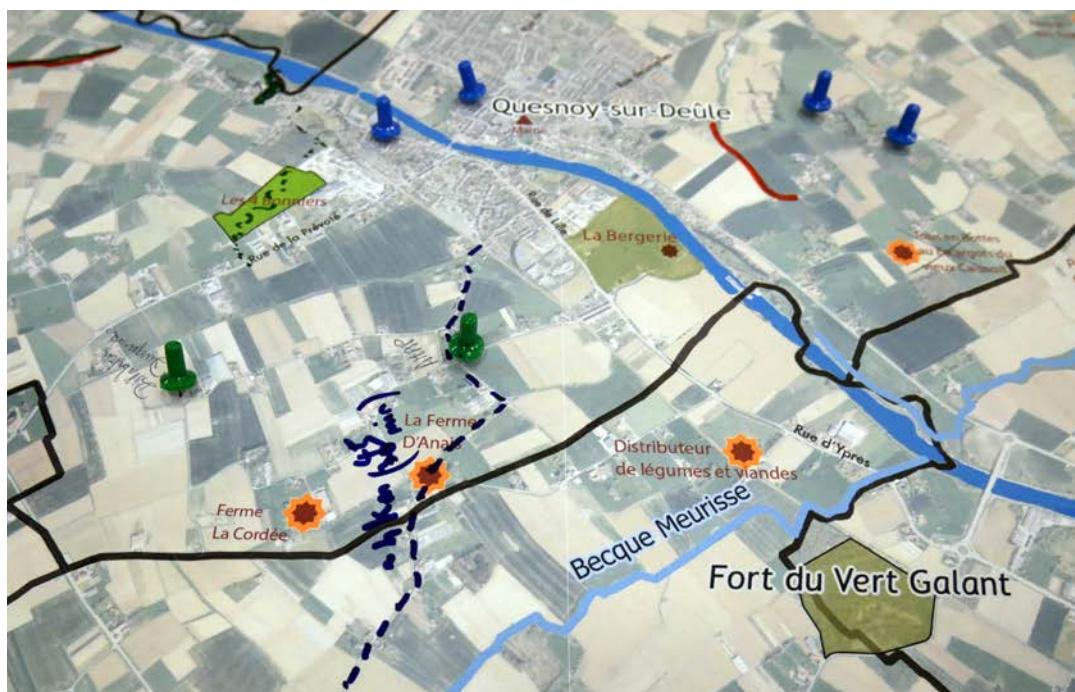
promenades à vélo qui restent un loisir de proximité, accessible économiquement et qui permet de découvrir le riche patrimoine de la région.

Les citadins tout comme les agriculteurs regrettent une mauvaise signalisation et demandent un meilleur balisage des chemins de promenades. En ce sens, un citadin de Quesnoy remarque qu'il existe déjà un répertoire des 19 circuits de promenades balisés sur le site de la mairie.

Les produits locaux :

Concernant les ventes de produits locaux, ils soulignent que mis à part la vente directe de laine d'une des participantes, il n'y a pas de maraîchers en vente directe dans Quesnoy. Les habitants disent s'approvisionner au distributeur le plus proche ou à magasin Carrefour qui travaille directement avec les producteurs locaux. Mais une citadine regrette qu'il n'y ait pas d'endroit spécifique réservé aux produits locaux dans le supermarché, ce qui ne met pas en valeur la connaissance et la traçabilité des produits. En dehors du Panier Vert, à Frelinghien en limite de Verlinghem, de Talents de ferme à Wambrechies, et d'une AMAP à la frontière de Quesnoy, les habitants regrettent le manque d'information et de communication sur les points de ventes directes ce qui les obligent à faire du repérage uniquement par les panneaux présents sur les bas-côtés de la route. En outre, une citadine soulève la difficulté d'accéder aux produits locaux ou aux différents services de paniers pour ceux qui ne possèdent pas de voiture.

Pour les agriculteurs, la question se pose sur l'intérêt de faire de la publicité et d'augmenter une demande pour laquelle ils ne sont pas certains d'être en mesure d'assurer l'offre. L'agriculteur de Verlinghem est producteur laitier et il témoigne ne pas vouloir investir dans la vente directe ni pratiquer le circuit court. C'est selon lui une question d'affinité : il souligne qu'aimer produire n'est pas la même chose qu'aimer commercialiser et le contact direct avec la clientèle ou la population n'est pas toujours évidente pour tout le monde. A contrario, l'agricultrice du centre de Quesnoy participe activement aux journées de portes ouvertes à hauteur d'une par saison : la « fête de la laine », « Bienvenus à la ferme » en automne et au printemps, « Noël à la ferme », auxquelles s'ajoutent la journée nationale de « Terroir en fête » et la Journée nationale de l'agriculture.



De nombreux lieux identifiés à Quesnoy pour leurs ventes à la ferme (épingles bleues, un distributeur et une AMAP (épingles vertes)

Profiter : Perception du paysage et usages

Promenades le long des becques, au bord de la Deûle :

Seul un citadin s'exprime positivement sur le projet d'aménagement des becques, tandis que les autres se questionnent sur l'intérêt que cela représente.

Les habitants témoignent se promener davantage sur les berges de la Deûle, sauf le samedi et le dimanche qui voient défiler des groupes de vtt (français et belges) et les touristes locaux. Pour eux, en plus de rendre la promenade dangereuse, la multitude d'usages entre les piétons, les vélos et parfois les cavaliers engendrent des litiges et le manque de respect. Selon une citadine c'est le « Carré bleu » qui relie Courtrai, Verse et Quesnoy qui induit un tourisme de masse.

 Un agriculteur sourit en soupirant : « Si seulement il venait jusqu'à nos fermes... »

La sur-fréquentation des bords de Deûle amène les quesnoisiens à se rendre sur d'autres territoires que ceux de leur commune pour profiter de leur promenade.

Plusieurs habitants regrettent ne plus pouvoir emprunter l'écluse depuis les dégradations successives. Elle permettait de faire une boucle intermédiaire et de désenclaver les bords de Deûle.

Les arbres :

A propos des arbres, les avis divergent entre agriculteurs et citadins. Ces derniers soulignent le manque d'arbre et le peu de haies. Ils se questionnent sur la pertinence d'en abattre comme ce qui a été fait par le passé), notamment en citant l'exemple des noyers le long de la Deûle côté prairie (ce qui ne gênait en rien la voie bleue). Un habitant rebondit en soulignant qu'abattre les arbres répond à deux nécessités : pour l'assainissement et pour la navigation des bateliers, gênés par une végétation trop dense. Il conclut sur le conflit d'usage entre la voie verte (végétation) et la voie bleue (navigation).

 Un habitant : « Une directive des Voies Navigables impose de remplacer un arbre qui a été abattu par un autre de même espèce, ailleurs. Et nous, nous aimerions bien savoir où ont été replantés les arbres qui ont été abattus dans le coin ?»

Les agriculteurs soulignent que la présence d'arbre représente aussi un problème pour eux. L'un d'entre eux fait remarquer que la tradition parcellaire de la région les oblige à avoir de petites parcelles. Augmenter le nombre d'arbres ou de haies doit se faire sur des espaces publics sinon cela équivaut à de la préemption, car en plus de prendre de la place en surface, ils pompent également de l'engrais et nécessitent un temps d'entretien. Un agriculteur rappelle que ces derniers temps les politiques publiques vont dans le sens de la diversification environnementale et qu'elles leur imposent déjà 30% d'espace vert sur leur espace cultivable. Pour lui, la région est suffisamment boisée et il serait plus intéressant de valoriser leur culture. En effet, il poursuit en soulignant que c'est la diversité des cultures et leur aménagement parcellaire qui représentent le plus la biodiversité du territoire, car en plus d'être belles, elles sont utiles.

Un agriculteur souligne également la disparition des hirondelles, tandis que d'autres renchérissent sur « les nuisibles protégés » que sont les choucas.

Les différents projets et sites à aménager :

Les citadins témoignent de la confusion générale sur le projet de la Bergerie qui change constamment depuis vingt ans. Entre piscine, couloir de Kayak, plan d'eau, la communication est loin d'être suffisante ce qui rend ce projet totalement abstrait à leurs yeux.

L'agriculteur de Verlinghem a, lui, entendu parler du Bois de la Chanterelle, mais la communication n'arrive pas jusqu'aux oreilles des Quesnoisiens.

Quant au Fort, les habitants lui trouvent un intérêt culturel, mais celui-ci n'est que très rarement ouvert ce qui les mène à ne le fréquenter que très peu. Ils remarquent en plus qu'il reste beaucoup de travail pour l'aménager car en dehors d'une entrée alléchante, le reste est moyen.

En plus de ces sites officiels, les habitants ont cité le chemin du Loup qui traverse le site des « 4 Bonniers ». Bien que la plupart témoignent ne jamais y aller car c'est une décharge publique dangereuse, une citadine a tracé en pointillé le chemin d'usage qui existe et parle de lui-même sur le désir ou le besoin de certain habitant à pouvoir le traverser.

Les habitants se rendent également dans le parc communal du Petit Candy pour lequel il souhaiterait voir l'aménagement d'un chemin pour y accéder et le connecterait au site des 4 Bonniers.



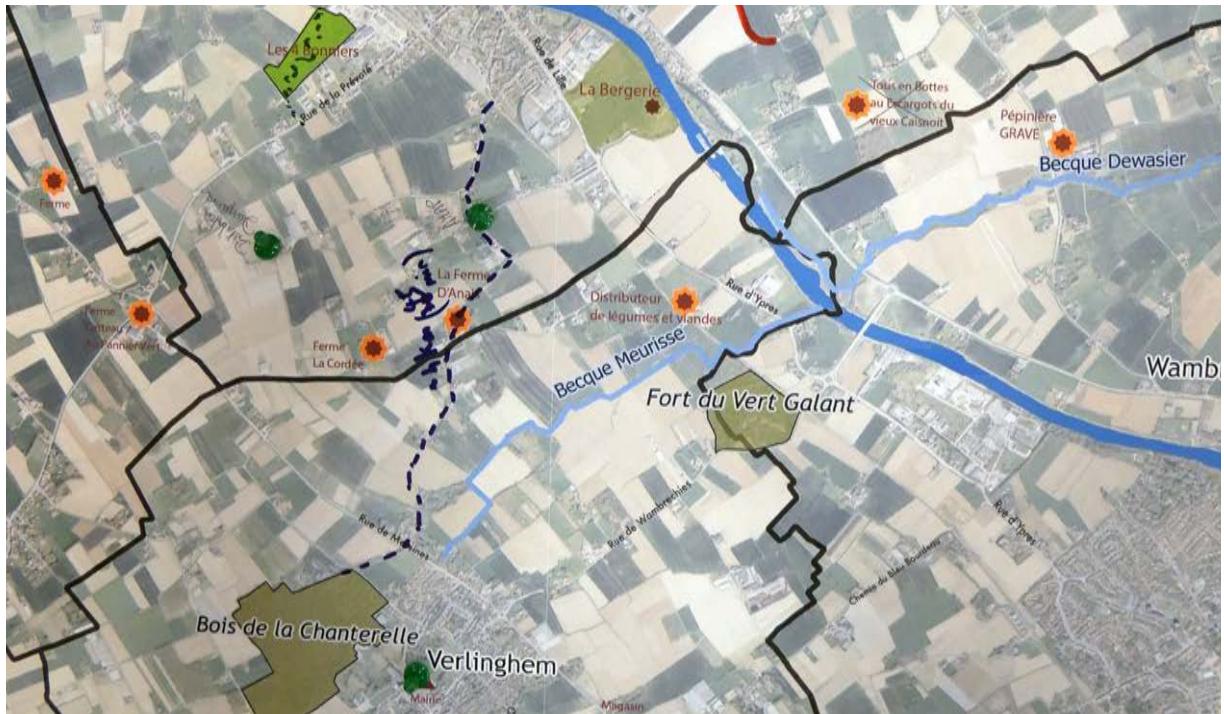
Deux sites (Le petit Candy et Les 4 Bonniers) à valoriser et à relier

Emprunter : Les chemins

Les chemins empruntés :

Les participants témoignent ne pouvoir relier Quesnoy à Verlinghem que par l'utilisation de routes en macadam. Sinon, en dehors du chemin de la Deûle, les habitants se rendent au Centre commercial d'Englos, ou jusque dans les Weppes à vélo (de Quesnoy au Bois Grenier). Cependant, une citadine cycliste remarque le manque de communication sur le droit d'usage de certains chemins du côté de Pérenchies et sur leur statut juridique.

D'une manière générale, les habitants de Quesnoy et de Verlinghem disent se promener à proximité de leurs communes.



Un chemin de 4 km (pointillé bleu) pour se rendre à pied depuis Le Bois de Verlinghem à Quesnoy-sur-Deûle

Relier : Les connexions intercommunales & avec les Portes des Belles Terres

Les participants sont très preneurs de relier les chemins et de créer des boucles et aimeraient qu'il y ait un circuit de promenade qui relie tous les points de ventes en circuit court. Ce qui provoquerait une vraie attractivité au secteur et guiderait les citadins vers les fermes et ce qu'elles peuvent leur offrir.



Question de fin : Les Portes des Belles Terres idéales pour demain

Si les habitants aiment leur territoire et sont satisfaits de leur environnement, ils souhaiteraient néanmoins une meilleure communication sur les chemins de promenades par une signalétique conséquente. De même, ils cherchent à améliorer la connexion entre les mondes agricoles et citadins pour favoriser une bonne information sur le fonctionnement et induire le respect de l'agriculture. Une

réunion d'accueil pour les nouveaux habitants serait la bienvenue par exemple. Dans l'idéal une citadine aimerait pouvoir retrouver la possibilité de relier Lille en train en 30 min pour éviter la voiture.

La voie de chemin de fer bénéficierait également à être réaménagée pour laisser passer les piétons sans danger, car pour le moment les promeneurs regrettent ne pas pouvoir passer plus loin que le pont SNCF. Enfin les agriculteurs remarquent qu'avant d'aménager il serait intéressant de concerter la profession pour ne pas détruire quelques années plus tard ce qui a été construit. Il cite à titre d'exemple la difficulté de circuler avec leur engin agricole sur les nouvelles routes.

 Un habitant : « *Globalement, nous avons une bonne cohabitation avec le monde agricole et nos échanges sont fluides et constructifs. C'est d'ailleurs historique à Quesnoy et ça perdure.* »

TABLE 2

Participants : 10

Verlinghem : 1 Habitant, 2 agriculteurs

Quesnoy-sur-Deûle : 5 Habitants, 2 agriculteurs

Partager : Usages du monde agricole & des habitants des villes

Perception du monde agricole et inversement du monde citadin

En préambule, un agriculteur rappelle que les agriculteurs sont aussi des citadins !

Un habitant de la rue d'Ypres se dit sidéré par la vitesse des engins agricoles, malgré la limitation de vitesse. Il évoque le danger lié au gabarit des engins. Un agriculteur indique que le sujet de la vitesse soulève un paradoxe : entre les conducteurs automobiles qui trouvent que les engins agricoles ne vont pas assez vite et ceux qui estiment qu'ils vont trop vite, deux positions existent. Une agricultrice souligne que le non-respect de la limitation de vitesse n'est pas que le fait des conducteurs d'engins agricoles. Les automobilistes roulent également souvent au-dessus des vitesses autorisées.

Disparition des chemins, problèmes d'entretien et déchets

Un habitant indique que les chemins qui étaient à l'origine très larges sont rabotés d'année en année par les terres cultivées. C'est le cas par exemple du chemin de la Belle Promenade. Un agriculteur ajoute qu'en effet, certains agriculteurs « mangent » les chemins, mais que les promeneurs et les cavaliers ne les respectent pas toujours non plus.

Il existe un gros problème lié aux déchets. Certaines parcelles ne peuvent pas être cultivées en raison des risques liés à la présence de tout type de déchet dans les champs.

 Un agriculteur : « On a plus le droit de mettre en culture pour l'industrie les parcelles le long des routes au risque d'avoir du verre, des cannettes ou autre, dans les petits pois ou les haricots verts.

C'est aussi un risque pour l'alimentation des vaches et chevaux. Du point de vue des agriculteurs il y a des piétons, cyclistes et même des cavaliers qui ne respectent pas les terres. Il y a beaucoup de déchets

qui sont laissés et qui peuvent être mangés par les bêtes, les rendant malades. Ces déchets sont aussi retrouvés dans les bottes de foin.

Un agriculteur : « *j'ai retrouvé des cannettes et même des jouets dans certaines balles de paille.* »

Une agricultrice enchérie : « *On a même retrouvé des masques dans les ballots de foin !* »

Les déchets sont aussi liés au fait que, lorsqu'il y a des embouteillages, les petits chemins communaux sont de plus en plus utilisés par les automobilistes qui jettent leurs déchets depuis leur voiture, le chemin de Sainghin est alors pris en exemple. Ces chemins sont d'ailleurs de plus en plus fréquentés par les automobilistes guidés par Waze. Ces conducteurs qui ne connaissent pas les usages et le secteur qu'ils traversent, ne respectent ni la vitesse en vigueur, ni la nature. Heureusement, c'est le fait d'un nombre restreint de personnes et on peut saluer la présence d'associations qui nettoient bénévolement.

Le vol de cultures dans les champs est évoqué avec le risque pour la santé qui y est associé.

Un habitant : « *Les voleurs se mettent d'ailleurs en danger, ils sont irresponsables car souvent il ramasse des produits traités* » ...

A propos du traitement des cultures, un habitant salue les agriculteurs qui respectent les piétons et les cyclistes en arrêtant leurs traitements le temps de leur passage.

Un agriculteur soulève un problème d'entretien des chemins. Un habitant cite en exemple le chemin du Pacau qui n'est plus praticable en raison des saules non entretenus. Il évoque la plantation des haies, mais qui doivent être taillées. Les participants évoquent le manque d'entretien des routes qui les poussent à rouler sur les champs.

Un habitant d'ajouter : « *Parfois, on ne sait d'ailleurs pas si ce sont des chemins communaux ou privés.* »

Promenades dans les champs et au bord des Béques :

L'ensemble des participants indiquent ne pas se promener dans les champs ou le long des Béques. Un habitant admet l'avoir déjà fait en hiver, uniquement car le chemin inondé était impraticable.

Alors qu'un agriculteur souligne le problème que représente le fait de traverser les bandes enherbées qui sont la propriété des agriculteurs, un habitant précise qu'il n'a découvert que très récemment que ces bandes n'étaient pas des lieux de promenade. Il a découvert l'existence d'une plaquette pédagogique, accessible en mairie. Il constate qu'il y a également de plus en plus de panneau d'affichage comportant la mention : « ceci n'est pas une promenade », « ceci n'est pas un chemin ».

Un agriculteur ajoute que ces bandes enherbées sont de véritable corridor écologique, on y trouve de plus en plus de grenouilles. Cependant certains vététistes, quads et cavaliers les empruntent. Il faut absolument diffuser cette information. Il peut y avoir des tensions avec les promeneurs ou cyclistes qui ne respectent pas ces chemins privés.

Un participant parle du problème des GPS font emprunter des chemins privés.

Un habitant d'ajouter : « *J'ai déjà vu un groupe de vététistes du club de VTT de Phalempin qui avait fourni à ses adhérents une carte avec un tracé qui passait sur ses bandes enherbées sans savoir qu'ils traversaient des propriétés privées !* ».

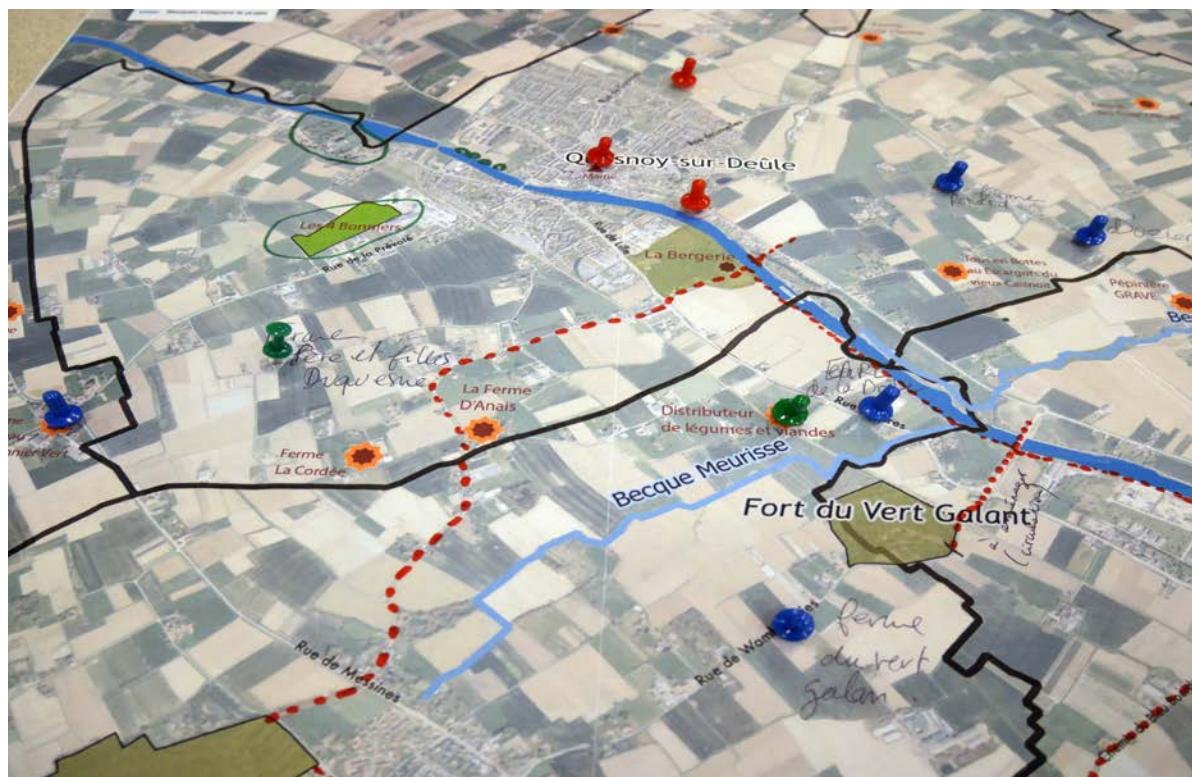
Enfin, tous s'accordent à dire, qu'il faut continuer à mettre de l'information accessible à tous (comme ce qui a déjà été fait en Mairie de Quesnoy), implanter une signalisation claire et ainsi mieux communiquer sur l'intérêt écologique des bandes enherbées et le statut public ou privé des chemins.

Les produits locaux :

L'ensemble des participants a l'habitude d'acheter des produits en circuit courts, ils sont prêts à se déplacer à une distance de 5 à 10 km pour s'en procurer. Ils identifient sur la carte les nombreux points. Ils listent ainsi les fermes : Renard, Dozier, du Vert Galant rue de Wambrechies, Béguin rue d'Ypres, l'EARL de la Drève et les points relais qu'ils affectionnent comme Au Panier Vert à Frelinghien et la ferme Père et filles Duquesne qui fait du maraîchage et vend ses productions par le biais d'un distributeur.

Ils souhaitent que soit implantés de nouveaux points de vente de produit locaux à Quesnoy, un premier à Gamm Vert et un deuxième au nord ou au centre de la commune. Un habitant suggère que soit réservée une rangée dédiée à la vente de produits locaux au marché de Quesnoy-sur-Deûle, le dimanche matin. Un couple d'habitant (qui ignorait l'existence de tous ces points de ventes) indique qu'il y a un manque d'information sur les points de ventes de produits locaux.

Tandis qu'un agriculteur présent, indique vendre ses légumes en circuit court, en saison, via un distributeur de légumes, un autre vend son blé chez Unéal et Essor Agricole à Quesnoy (un grand silo situé le long de la Deûle), son lait chez Danone, ses pommes de terre à un grand groupe et ses légumes en Belgique.



Fermes (épingles bleues) et points relai (épingles vertes) qui pratiquent la vente directe et le souhait de trois points d'implantation (épingles rouges)

Profiter : perception du paysage et usages

Se promener le long de la Becque du Corbeau et de la Becque Meurisse :

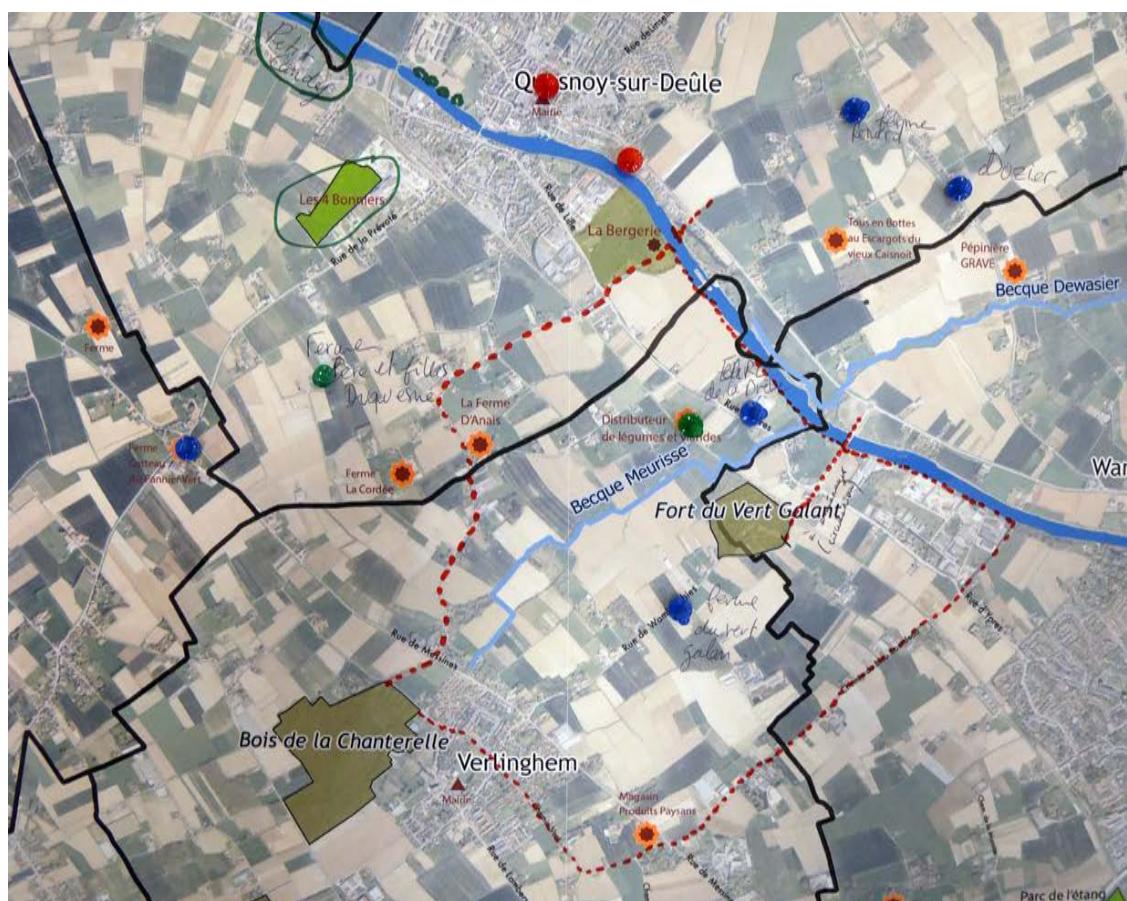
Les participants réaffirment ne pas se promener le long des Becques. Un agriculteur en profite pour préciser que les Becques coupent les exploitations en deux. Il fait part de son inquiétude et de sa colère car il a vu un plan où sont matérialisés des cheminements qui passent par des chemins privés. Or, il souligne l'existence de chemins communaux parallèles qu'il faudrait emprunter en priorité. Il indique qu'à Verlinghem par exemple, la plupart des chemins communaux sont macadamisés contrairement à Quesnoy-sur-Deûle. Il indique également que certains cyclistes prennent les chemins de l'armée.

L'écluse de Quesnoy-sur-Deûle :

L'écluse est appréciée et fréquentée par les participants, car elle offre un vrai spectacle pour les petits comme pour les grands. Une agricultrice précise que ce serait bien de relier le site de l'écluse à la Bergerie, qu'il serait pratique de pouvoir traverser l'écluse, qui est fermée depuis une quinzaine d'années car jugée trop dangereuse. Une agricultrice précise que sur le site de l'écluse, le chemin de la Belle Promenade est parfois fermé par un portail, qu'il serait utile de le laisser constamment ouvert.

L'ensemble des participants semblent d'accord sur l'intérêt de relier la Bergerie au Bois de Verlinghem et trace un chemin en pointillé rouge sur la carte.

Un participant évoque les chasseurs qui, contrairement aux promeneurs, payent des locations, un droit de chasse pour passer à travers leurs champs.



Les habitants ont tracé une boucle de promenade (pointillé rouge) reliant différents sites verts du secteur du Plaquet

Un projet pour le site de la Bergerie et de piscine à Quesnoy-sur-Deûle :

L'ensemble des participants semble ne pas avoir eu beaucoup d'échos sur ce projet concernant le site de la Bergerie.

Un agriculteur pense qu'il serait intéressant de dynamiser la commune avec une piscine. À l'inverse, une agricultrice précise que la piscine n'est pas un projet qui respecte les écosystèmes et les problèmes d'eau. Un autre participant abonde en soulignant l'empreinte carbone d'un tel projet. Il remarque toutefois que par rapport au bassin de vie et pour l'apprentissage de la natation, les piscines accessibles sont relativement lointaines. Elles se trouvent en Belgique, à Saint-André ou encore à Herlies. Une habitante qui dit ne pas avoir eu beaucoup d'informations sur le projet d'aménagement de ce grand site de 46 hectares, pense qu'une piscine pourrait tout de même représenter un bon point d'attractivité touristique pour le secteur.

Un projet du Bois de Verlinghem :

Les participants semblent d'accord pour dire que le projet du Bois de Verlinghem est une bonne idée car il y a un manque de zones boisées dans le secteur. Attention toutefois à ne pas tout ouvrir.

Le fort du Vert Galant :

Un participant précise que le fort du Vert Galant appartient à la ville de Wambrechies. L'ensemble des participants semblent s'y rendre uniquement lors des portes ouvertes pour les animations qui y sont proposées (concerts, spectacle, expos, etc.). Ils précisent que le site lui-même et son accès par la route sont très dangereux et mériteraient d'être sécurisés. Notamment sur une portion de route où il n'y a pas de trottoir et où la circulation est intense (mention « à aménager » ajoutée sur le plan). Il avait été envisagé par le passé de réaménager cet axe avec un chemin dédié aux piétons et cyclistes pour rejoindre le Tramtrain, grand projet de Wambrechies, mais le projet a été abandonné.

Des sites verts à valoriser :

Le site des 4 Bonniers a été mentionné comme site à valoriser, avec ses contraintes sanitaires liées à la pollution du sol, car ce site est une ancienne décharge. Actuellement, il n'est pas possible d'installer/d'aménager le site pour y « stationner » longuement.

Le parc du petit Candy a également été cité, cette ancienne friche transformée en parc le long de la Deûle est une zone boisée avec des aires de pique-nique. Améliorer ces cheminements par des petites circulations, des petits passages et planter des jeux pour enfants, des boîtes à livres... le valoriserait davantage et le rendrait plus dynamique et vivant.

 Une habitante/agricultrice : « *Oui ce serait bien d'aménager des jeux pour enfants et des boîtes à livres au Petit Candy pour que ce soit un peu plus vivant, car il manque d'animations de ce côté de la rive. Il faudrait faire un aménagement un peu similaire au Relai nautique* ».

Les arbres :

Les participants semblent trouver qu'il n'y a pas assez d'arbres et qu'il faut remplacer ceux qui ont été abattus. Des agriculteurs alertent néanmoins sur les problématiques d'entretien. Idéalement il faudrait en mettre des petits.

 Un agriculteur : « *Attention, il n'en faut pas trop car ça nécessite un entretien été comme hiver* ».

Un couple d'agriculteurs souligne qu'il serait utile et intéressant de planter des fruitiers et des noyers pour pouvoir réaliser des animations avec les enfants, de faire des cueillettes, par exemple. Un autre habitant précise que ce serait utile dans les zones où l'environnement est très minéral.

Une agricultrice souligne qu'il y a eu ces derniers temps, le long de la Deûle, de nombreux arbres arrachés (la zone a été ajoutée sur le plan). Les habitants s'interrogent sur la replantation des arbres qui incombe à VNF.



Des sites à valoriser et des arbres à replanter le long de la Deûle (feutre vert)

Lieux de biodiversité :

La Deûle, les champs, les pâtures et les bois notamment en raison de la présence de la faune. Un agriculteur souligne que les sols sont très riches dans le secteur.

 Un agriculteur : « *On peut tout faire pousser ici, la terre est très bonne, c'est juste la météo qui est compliquée.* »

Emprunter : Les chemins

Les chemins :

Un participant vététiste souligne une problématique : il ne sait pas toujours s'il a le droit de rouler ou non sur tel ou tel chemin.

 Ce vététiste : « *Il faut que ce soit signalé car l'on se pose souvent des questions, sur le droit ou non d'y aller.* »

Une participante indique qu'il serait intéressant de ne pas mettre du macadam partout. D'une part pour respecter la nature et la perméabilité des sols, d'autre part pour les chevaux et les promeneurs qui pratiquent également ces chemins. Un participant abonde en indiquant que le revêtement du cheminement le long de la Deûle est par exemple bien adapté. Un participant ajoute que ce n'est pas pratique pour les rollers et que l'association du droit au vélo (ADAV), elle, préconise les cheminements en bitume, que les animaux peuvent traverser également.

Un participant fait part de sa pratique du vélo : il s'est constitué son propre itinéraire d'une trentaine de kilomètres à partir d'une carte IGN et indique que ce chemin est également bien signalé. Il ajoute également qu'en Belgique, le réseau « point nœuds » est très bien réalisé et qu'il faudrait s'en inspirer, comme c'est déjà le cas à Armentières et Comines.

L'ensemble des participants semblent trouver intéressant de signaler les boucles à pratiquer à pied ou à vélo.

Un participant précise que certains chemins peuvent être dangereux car les automobilistes ne voient pas arriver les piétons ou les vélos en raison de l'absence d'entretien des chemins. Il faudrait faucher plus fréquemment les rivets (bords des routes) pour améliorer la sécurité de ces chemins sinuieux. Il

indique que le fauchage tardif est évoqué comme prétexte alors qu'en réalité c'est un problème de coût, c'est très cher.

Relier : Les connexions intercommunales & avec les Portes des Belles Terres

Les participants vont sur le territoire de leurs communes voisines et se rendent à Wambrechies, Deûlémont, Frelinghien, pour faire du vélo et de la marche. A l'échelle du territoire des Portes des Belles Terres, ils vont à la ferme aux Oies à Wasquehal, au château de Robersart, à la base de loisirs de Lompret et à l'aérodrome de Bondues.

Alors que certains avouent ne pas trop sortir de leur secteur qui, selon eux, offre tout ce qu'ils recherchent en termes de nature, d'autres indiquent aller aussi et surtout vers les Flandres pour profiter des espaces verts.

Les cyclistes indiquent aller à vélo jusqu'à Marquette, Lille, Armentières ou encore jusque dans les Flandres. Un participant évoque l'existence d'un itinéraire vélo : « le Carré Bleu », boucle de 90 km formée par les principaux cours d'eau de l'Eurométropole : la Deûle, la Lys, le Canal de Bossuit-Kortrijk, l'Escaut, le Canal de l'Espierres et le Canal de Roubaix.

Question de fin : Les Portes des Belles Terres idéales pour demain

A la table, tous veulent que le territoire soit utilisé avec respect et profite à tous. Qu'il garde un esprit de campagne, reste rural avec un petit bassin de production. Ils ne souhaitent pas que la ville grandisse au détriment des terres agricoles qu'ils désirent sanctuariser. Et enfin, ils cherchent à maintenir l'association du vert (la nature) et du bleu (l'eau).



Merci à tous les habitants présents à l'atelier pour leur participation !



AMÉNAGEMENT ET HABITAT/AMENAGEMENT/TRAME VERTE ET BLEUE

Pilotage : service aménagement, unité fonctionnelle trame verte et bleue

Référente : Meryl Decrocq, mdecrocq@lillemetropole.fr

Secrétariat : Fabienne Grenon, fgrenon@lillemetropole.fr

Élu référent : Jean-François Legrand